

# ASSURANCE ACCIDENT DE LA VIE : L'ESSENTIEL

## LE SAVIEZ-VOUS ?

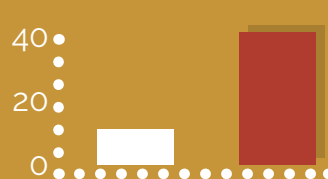


LES ACCIDENTS DE LA VIE, SONT PEU CONNUS EN FRANCE, ÇA CONCERNE LES BLESSURES PHYSIQUES DE L'ASSURÉ ET LEURS CONSÉQUENCES FINANCIÈRES UNE PERSONNE SUR 10 SAIT DE QUOI IL S'AGIT :

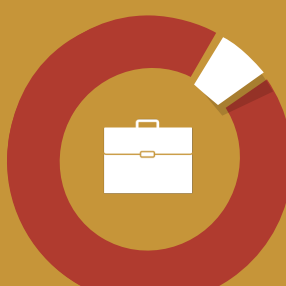


**POURTANT C'EST :**

**500 000 personnes** hospitalisées chaque année



**3 fois plus** de décès que la circulation routière



**et 35 fois plus** de décès que les accidents du travail

## QU'EST CE QUE ÇA COUVRE ?



**vos dommages corporels**, c'est-à-dire les blessures physiques et leurs conséquences



**les frais médicaux non pris en charge par vos autres assurances** (sécurité sociale et mutuelle, prévoyance, assurance auto et assurance habitation)



les besoins **d'assistance**



**les pertes de revenus immédiats ou les pertes de revenus à plus long terme** à cause de l'accident

## POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

L'assurance des accidents de la vie couvre les dommages corporels non pris en charge par les autres assurances : sécurité sociale et mutuelle, prévoyance, auto et habitation.



Privilégiez une assurance qui vous indemnise **immédiatement**, sans attendre qu'un responsable éventuel soit identifié :

- pour tout accident de la vie, autre que le travail et la circulation
- en cas d'accident médical
- en cas d'attentat (avant l'intervention de l'État) ou de vandalisme.



**Faites bien attention aux doublons et trous de garantie.** Avant de souscrire une nouvelle assurance, relisez bien vos autres contrats.

## COMPRENDRE POUR MIEUX CHOISIR

### CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE ENTRE 2 CONTRATS ACCIDENT DE LA VIE



**ÉTENDUE DES ACTIVITÉS COUVERTES** suffisamment large et compatible avec vos activités



**DOUBLONS ET TROUS DE GARANTIE** complémentarité avec vos autres assurances : mutuelle, prévoyance, habitation, auto, etc.



**CALCUL DES INDEMNISATIONS** par référence au barème du droit commun plus avantageux que le barème fixe des assureurs



**PLAFOND DE GARANTIE** doit être au moins 1 Million d'Euros



**TAUX D'INVALIDITÉ** privilégiez les assurances qui couvrent les taux d'invalidité dès 10% voire 5%

#COMMENTJASSURE  
comprendre pour mieux protéger

Rejoignez la communauté #COMMENTJASSURE  
On vous attend !

Vous trouvez cette infographie utile ?  
**Partagez-la !**

Retrouvez d'autres infographies, vidéos, services et infos pratiques sur :  
[www.commentjassure.fr](http://www.commentjassure.fr)

[www.commentjassure.fr](http://www.commentjassure.fr)

[@commentjassure](https://twitter.com/commentjassure)

[/company/commentjassure](https://www.linkedin.com/company/commentjassure)

[/commentjassure](https://www.facebook.com/commentjassure)

[/channel/UCFMgacQVRuTUmyNOoZreJXw](https://www.youtube.com/channel/UCFMgacQVRuTUmyNOoZreJXw)

[/commentjassure](https://www.pinterest.com/commentjassure)